

Image not found or type unknown



## Compteur de gaz chez mon propriétaire

Par **Quere sandrine**, le **29/09/2016** à **13:40**

Nous avons repris une boulangerie avec une habitation en location.

Cette habitation a été séparé en deux , une partie a été gardé par notre propriétaire pour son fils. Notre compteur de gaz est chez ce monsieur et nous n'y avons accès que lorsqu'il est chez lui. Nous avons des difficultés à effectuer nos relevés et pour les visites de techniciens impossible car cette personne travaille.

Je souhaiterais savoir si le déplacement de ce compteur de gaz est à la charge du locataire du bail commercial ou du propriétaire des murs ?

Merci par avance